

REPRESENTATIONS LINGUISTIQUES ET ACCENTS REGIONAUX DU FRANÇAIS

Cécile Petitjean

Laboratoire Parole et Langage – UMR 6057 CNRS, Université de Provence

Résumé

L'étude des représentations linguistiques (RL) constitue aujourd'hui un regard indispensable sur la dynamique des langues. Parce qu'elles portent sur la langue de la communauté d'appartenance mais également sur celles des groupes extérieurs à cette communauté, les RL sont simultanément actrices et révélatrices des contacts entre langues et entre communautés linguistiques. Nous nous intéresserons ici à la question des français régionaux, et plus spécifiquement aux habitudes articulatoires inhérentes à ces derniers. Ce faisant, il s'agira d'observer la manière dont les locuteurs gèrent conjointement la diversité et la confrontation des pratiques linguistiques. L'observation et l'analyse d'un corpus constitué d'entretiens réalisés avec des locuteurs marseillais nous permettront d'éclairer les stratégies définies par les locuteurs afin de co-construire les connaissances communes leur permettant d'appréhender l'hétérogénéité de leur paysage linguistique et de partager, in fine, une même réalité linguistique. L'appréhension de l'altérité sociale et linguistique, ainsi que la considération des enjeux identitaires en découlant, reposeront sur une approche des processus linguistiques impliqués dans la co-construction des RL dans le champ discursif.

1. Introduction

La sociolinguistique, dès son apparition, a reposé principalement sur la description et l'analyse des productions langagières, et a insisté sur les possibles variations de ces productions selon des contraintes d'ordres social, culturel et situationnel (Labov, 1963, 1966). Toutefois, l'idée selon laquelle la langue n'existe pas qu'au travers des seules productions linguistiques des locuteurs, mais également par l'entremise des modalités relationnelles s'instaurant entre les locuteurs et leur(s) langue(s), s'est progressivement insérée dans les problématiques sociolinguistiques (Gueunier, 1978). La langue devient donc un *objet* par rapport auquel les locuteurs se positionnent, établissant ainsi une relation donnée engendrant l'élaboration, par les sujets parlants, d'une certaine *image* de la langue, langue première et/ou langue(s) des groupes exogènes. Parce que les représentations linguistiques (RL) portent sur la langue de la communauté d'appartenance, mais également sur celles des groupes extérieurs à cette communauté, elles apparaissent comme simultanément actrices et révélatrices des contacts entre langues et entre communautés linguistiques. La question des

français régionaux, et plus spécifiquement des habitudes articulatoires inhérentes à ces derniers, constitue une fenêtre idéale sur, d'une part, l'observation des RL, et, d'autre part, sur la manière dont les locuteurs gèrent conjointement la diversité et la confrontation des usages. En effet, ce que l'on catégorise comme un *accent régional* est la résultante de contacts linguistiques de natures diverses : contacts entre langues régionales et français ; contact entre les spécificités de la culture locale et celles de la culture supra locale ; contacts entre l'*Ego* (sa pratique de la langue) et l'*Alter* (identification de l'accent des locuteurs ne partageant pas cette même pratique). Il s'agit donc d'observer et d'analyser quelles sont les stratégies permettant aux locuteurs de négocier ces différences linguistiques et culturelles, et, conséquemment, de gérer la diversité émaillant l'unité apparente d'une communauté. En d'autres termes, de quelles façons les locuteurs parviennent-ils à co-construire des connaissances leur permettant de gérer l'hétérogénéité de leur paysage linguistique, et à partager, *in fine*, une même réalité linguistique ? Comment la dynamique des RL, et une approche linguistique de celle-ci, peuvent-elles nous permettre d'évaluer les conséquences des contacts entre langues et pratiques linguistiques sur la façon dont les locuteurs gèrent leurs comportements linguistiques ? Nous nous intéresserons ainsi, dans un premier temps, à la définition de la notion de RL, et aux difficultés théoriques engendrées par celle-ci. Nous nous pencherons ensuite sur les problématiques méthodologiques découlant de l'observation des RL. Enfin, nous analyserons des extraits de corpus portant spécifiquement sur la question de l'accent régional, en tentant d'isoler des stratégies discursives participant à la co-construction discursive des RL.

2 La notion de représentation linguistique en sociolinguistique

2.1 Délimitation de la notion de RL en sociolinguistique

L'approche définitoire relative à la notion de RL, telle qu'elle a été réalisée en sociolinguistique, a connu trois grandes périodes au cours desquelles se sont progressivement solidifiées les limites de ladite notion. La période s'étalant des années 1960 aux années 1980 apparaît comme celle des prémisses de cette recherche définitoire. L'émergence de la notion de RL est précédée, et préparée, par la considération d'éléments connexes tels que l'*opinion des locuteurs* (Trudgill, 1974), les *sentiments linguistiques* (Bernstein, 1971), ou encore le concept d'*insécurité linguistique* (Labov, 1966). La manière dont les locuteurs pensent leurs pratiques linguistiques émerge donc peu à peu, mais de façon indirecte, dans des travaux ne portant pas exclusivement sur la notion de RL. Il est à noter que nulle définition claire et précise n'accompagne cet emploi, emploi fréquemment dissimulé sous l'utilisation de termes synonymiques ou de démarches d'exemplification. Ainsi, on rencontre chez Gueunier (1978) les notions d'*attitude*, de *sentiment*, d'*opinion*, de *vision*, d'*image*, tandis que chez Milroy (1980) apparaissent des expressions telles que *attitude*, *idéologie sous-jacente*, *valeur affective*, *malaise social*. A partir des années 1980, la question des enjeux méthodologiques va jouer un rôle d'accélérateur dans les réflexions relatives à la notion de RL (Tabouret-Keller, 1981 ; Houdebine, 1982). Les années 1990 sont celles de l'apparition et de la délimitation de la notion de RL (Boyer & Peytard, 1990)¹. Le concept de *conscience linguistique* constitue également un élément important dans l'évolution des analyses relatives à cette notion (Bouvier & Martel, 1991 ; Francard, 1993 ; Le Dù & Le Berre, 1995). On retrouve par ailleurs le lien entre le traitement de la notion de RL et les études portant sur le concept d'insécurité linguistique (Calvet, 1998 ; Canut, 1998). Les études relatives à la notion de représentation sont donc passées par différentes étapes successives : d'abord étudiée sans être nommée (1960-1980), cette notion a par la suite été identifiée plus précisément (1980-1990), avant de bénéficier d'une dénomination spécifique (1990).

Cependant, nommer une notion ne signifie pas pour autant qu'elle soit systématiquement et clairement appréhendée par ceux qui en usent. On peut ainsi noter une double qualification des

¹ Ces deux auteurs co-dirigent le numéro 85 de la revue *Langue Française* (1990) qui s'intitule « Les représentations de la langue : approches sociolinguistiques ».

définitions proposées. Certaines sont caractérisées par un manque relatif de rigueur définitoire, et induisent une certaine opacité de par l'emploi récurrent de termes tels que *sentiment*, *opinion*, *image*, ou *idéologie*. Houdebine (1996 : 18) confère au concept d'imaginaire linguistique une signification extrêmement généralisante : « *cette notion venant subsumer ce qu'il est convenu de désigner par conscience ou idéologie ou opinions ou encore sentiments linguistiques ; tous termes qui font problèmes d'être des notions peu ou mal définies* ». Reste que dénommer un ensemble de concepts flous et mal identifiés ne fait pas pour autant de cette catégorie un tout organisé. D'autres définitions vont se fonder préférentiellement sur les acquis de la psychologie sociale (Gueunier, 2003). Calvet (1998 : 17) propose la définition suivante : « *du côté des représentations se trouve la façon dont les locuteurs pensent les usages, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, aux autres usages, et comment ils situent leur langue par rapport aux autres langues en présence* ». Il est intéressant de noter que son contenu se réfère indirectement aux fonctions de la représentation sociale telles qu'elles ont été définies en psychologie sociale (Pétard, 1999).

Conséquemment, les définitions proposées dans le domaine sociolinguistique, si elles ont le mérite de poser le problème, ne sont que peu satisfaisantes : certaines participent, à divers degrés, à l'opacité définitoire entourant la notion de RL, tandis que d'autres se placent au croisement de deux disciplines sans expliciter avec précision ce positionnement charnière. Il s'agit donc de définir un cheminement permettant de pallier l'opacité entourant la notion de RL. Il importe de mettre à jour des moyens engendrant la constitution d'une définition scientifique, permettant de cerner au plus près le contenu de ce concept, et ce afin de crédibiliser les études s'y rapportant. La solution la plus spontanément envisageable renvoie à la réalisation d'enquêtes sociolinguistiques. Toutefois, il semble préalablement nécessaire de savoir ce que l'on tend à observer. Une définition précise de la notion demeure ainsi un préalable à toute observation de terrain. La seconde solution résiderait dans la réalisation d'un retour aux sources conceptuelles : la provenance de cette notion de représentation, qui semble si délicate à définir dans le cadre de la sociolinguistique, nous amène directement au domaine de la psychologie sociale.

2.2 Une démarche interdisciplinaire

La psychologie sociale n'est ni une spécialité de la psychologie, ni une spécialité de la sociologie, mais une discipline à part entière. Les objets de la psychologie sociale s'imbriquent dans la question portant sur la relation entre *individu* et *société*. Contrairement à la psychologie, qui tend à étudier exclusivement les organisations individuelles, et à la sociologie, qui privilégie l'étude des rapports entre individus ou groupes inscrits dans une dynamique propre à une société, la psychologie sociale cherche à comprendre de quelle manière l'individuel s'insère et agit dans le social, et, réciproquement, de quelle façon le social structure l'individuel. La notion de représentation sociale constitue un concept central dans ce domaine, et est appréhendée et théorisée par Moscovici (1961). Une représentation sociale serait bâtie sur trois composantes principales : élaboration dans et par la communication (Trognon & Larrue, 1988) ; construction et reconstruction du réel (Jodelet, 1989) ; intégration et maîtrise des acteurs quant à leur environnement, de par l'organisation découlant du système représentationnel (Abric, 1994). La représentation sociale instaure donc une relation entre un sujet et un objet social. Les théoriciens de cette notion privilégient ainsi un continuum fondamental entre l'individuel et le collectif (Moscovici, 1961). Une représentation permet d'ancrer nos connaissances dans un système de valeurs sociales hiérarchisées, qui résultent des positions asymétriques occupées par les individus et les groupes auxquels ils appartiennent dans le champ du social (Doise, 1990). Elles constituent ainsi des guides pour l'action (Abric, 1994a), et induisent un pré-décodage de la réalité en orientant les pratiques et les relations sociales. Enfin, une représentation est qualifiée de sociale en cela qu'elle s'élabore à partir de processus d'échanges, d'interactions, permettant la constitution de connaissances

communes à un groupe, et permettant aux individus partageant le même savoir spontané de se reconnaître comme agissant au sein d'une même réalité.

Il s'agit toutefois de préciser la démarche consistant en la création d'un dialogue entre deux disciplines, sociolinguistique et psychologie sociale, qui, si elles apparaissent comme *sociocompatibles* (Gajo, 2000), n'en demeurent pas moins distinctes de par la spécificité de leurs objets d'étude. La *disciplinarité*, dans sa limitation à une sphère de connaissances et à une perspective unique relative à un phénomène donné, peut devenir sclérosante : cette limitation disciplinaire peut alors être corrigée, rééquilibrée, par la transgression interdisciplinaire. La finalité réside dans la relativisation de ce que Morin (1990) appelle l'*hyperspécialisation*. Il s'agit donc de faire cohabiter le principe de limitation, qui se fonde sur la séparation des différents domaines de connaissance à partir du principe cartésien de la réduction du tout à ses parties, et le principe de complexité, consistant à tisser, tout en les distinguant, les différents objets et formes de savoir. Dans le cadre de nos recherches, nous tendons à prendre en compte les origines et le contenu d'une notion extradisciplinaire pour la spécifier et la distinguer dans notre discipline. Notre finalité est donc de préciser le concept de représentation dans sa dimension linguistique tout en élargissant le concept de représentation sociale en lui adjoignant des traits supplémentaires, en étoffant le tissage des phénomènes recouverts par ce concept. Nous nous placerons donc dans une perspective *interdisciplinaire* en cela que nous tentons de créer une interaction entre des disciplines à partir de phénomènes communs mais non identiques. Nous répondons en cela à certaines critiques opérées dans chacun des deux domaines de recherche. Les psychologues sociaux affirment le besoin du recours à des savoirs élaborés en linguistique (Moscovici, 1970 : 62-64). Le même auteur (1994 : 32) dénonce à ce sujet certaines lacunes résultant de la spécialisation disciplinaire : « *pour des raisons diverses qui tiennent en grande partie des orientations dominantes en psychologie sociale, nous avons tendance à mettre en veilleuse une des références essentielles de la théorie des représentations sociales. Nous voulons parler de leur référence à la communication, au langage, bref à l'aspect discursif des savoirs élaborés en commun* ». Identiquement, on peut constater la récupération d'acquis psychosociologiques chez certains sociolinguistes, à l'instar de Py (2004 : 242) : « *nous croyons avoir repéré certaines correspondances entre des aspects structureaux des représentations sociales, tels que les psychologues les décrivent couramment depuis quelques années, et certains fonctionnements discursifs que nous avons pu observer dans nos corpus* ». Ces échanges transdisciplinaires offrent ainsi la possibilité de délimiter plus précisément la notion de RL en sociolinguistique.

2.3 La notion de RL en sociolinguistique : forme et contenu

Il apparaît ainsi que la notion de RL est spécifique en cela qu'elle est doublement déterminée : elle renvoie, d'une part, à une représentation sociale *de* la langue (Py, 2004) et, d'autre part, à une représentation *dans* la langue. Il s'agit donc d'observer et d'analyser les représentations de la langue en termes de contenus et de co-construction discursive de ces mêmes contenus (Gajo, 1997). Une représentation de la langue équivaudrait ainsi à une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, se rapportant à l'objet *langue*, ayant une visée pratique (gestion des comportements linguistiques) et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social, en l'occurrence une réalité relative à l'environnement linguistique. Ces systèmes de connaissances spontanées sont simultanément individuels et collectifs², stables et mouvants. Il est utile à ce titre de faire référence aux notions de *représentations sociales d'usage* (RS d'usage) et de *référence* (RS de référence) proposées par Py (2004). La RS de référence est prise en charge par des énonciateurs et destinataires anonymes, et renvoie à la signification de la représentation. Elle en supporte la

² Cette double caractérisation renvoie à l'un des postulats de la psychologie sociale, selon lequel les pôles individuels et collectifs ne sont pas opposables. Il est au contraire nécessaire de concevoir un *continuum* entre ces deux perspectives.

dimension collective, et concourt à la stabilité du système représentationnel. La RS d'usage, quant à elle, sous-tend l'implication du locuteur, et repose sur des énoncés situés dans un contexte discursif particulier. Elle renvoie donc à une dimension fortement contextualisée, donc plus individuelle, et concourt au dynamisme du système représentationnel. Pour employer la terminologie des psychologues sociaux, la RS de référence équivaldrait au *noyau* de la représentation, tandis que la RS d'usage correspondrait à ses *éléments périphériques* (Abric, 1976). Cette distinction entre RS de référence et d'usage fait écho à la question du partage des représentations et de la non-systématicité de l'adhésion à celles-ci. Il existe ainsi une distinction entre l'*accès* et l'*adhésion* à une représentation : l'un et l'autre ne s'inscrivent pas dans une relation biunivoque, l'accès à la représentation pouvant s'accompagner d'une adhésion totale, partielle, conditionnée ou nulle. Par ailleurs, l'observation et l'analyse des RL rejoint un *traitement de la forme*. La représentation est alors envisagée en termes de co-production discursive. Il s'agit ici de se pencher sur les processus linguistiques d'émergence de la représentation dans le champ discursif. Ainsi, si les RL ne sont pas *différentes* des représentations sociales, leur caractérisation par le qualificatif de *linguistique* est révélatrice d'un double point de vue : d'une part, l'objet de la représentation sociale, la *langue* ; d'autre part, la co-élaboration discursive des connaissances relatives à cet objet social. On peut donc proposer une première définition de la notion de RL, définition qui demeure provisoire en raison de son caractère fondamentalement théorique. Une représentation linguistique serait un ensemble de connaissances non scientifiques, socialement élaborées et partagées, fondamentalement interactives et de nature discursive, disposant d'un degré plus ou moins élevé de jugement et de figement, et permettant au(x) locuteur(s) d'élaborer une construction commune de la réalité linguistique, c'est-à-dire de la ou des langues de la communauté ou de la ou des langues des communautés exogènes, et de gérer leurs activités langagières au sein de cette interprétation commune de la réalité linguistique.

3 Méthodologie et présentation du corpus

D'un point de vue méthodologique, l'originalité de notre approche est de remettre en question la seule démarche interprétative, qui tendrait à ne prendre en compte que l'une des deux dimensions de la RL, à savoir le *contenu*. Il s'agit de partir du matériel langagier actualisé par les locuteurs pour comprendre comment s'élaborent les RL et définir, à partir du dire des informateurs, les contenus de celles-ci. Ce n'est que par l'observation et l'analyse des discours des locuteurs, et ce faisant des co-activités co-construites par ces derniers, qu'il est envisageable de révéler le contenu des connaissances mobilisées par les interactants. Cependant, cette démarche n'est pas chose aisée. En effet, au vu de nos premières analyses de corpus, il ne semble pas exister de relations biunivoques entre des activités discursives spécifiques et le contenu des RL. Il semblerait que nous n'ayons à notre disposition que des faisceaux d'indices, de stratégies langagières. Il importe ainsi d'insister sur le fait que les RL se construisent dans toute l'épaisseur du discours, les stratégies discursives et les activités langagières se faisant écho, se complétant dans la négociation conjointe des savoirs sociaux mobilisés par les locuteurs. S'il n'existe pas de séquences discursives dédiées spécifiquement à l'élaboration des composantes représentationnelles, il est toutefois possible, en amont d'une observation globale de l'interaction, d'isoler des moments discursifs au cours desquels se cristallisent certaines pratiques discursives au travers desquelles se dessinent les contenus représentationnels. Toutefois, la prise en compte du contexte et du cotexte est plus que jamais indispensable afin de prendre en considération le caractère mouvant des RL. La sélection des extraits analysés dans le cadre de cette communication découle d'une première analyse de la totalité des entretiens composant le corpus. Les observations réalisées nous ont permis d'extraire des *moments* interactionnels au cours desquels les informateurs actualisent diverses stratégies discursives en vue de mettre en circulation la thématique devenue par la suite l'objet de cette communication. La sélection des extraits ici présents est dictée par leurs degrés de représentativité quant aux phénomènes observés, bien que cette exemplarité ne puisse se départir d'une certaine

subjectivité. Le caractère artificiel de cette sélection se justifie cependant par l'apport de ces extraits quant à la réflexion relative à la thématique autour de laquelle s'articule notre recherche. Ils tendent ainsi à illustrer des faits par ailleurs présents dans de nombreux autres extraits du corpus.

Notre analyse repose sur un corpus initialement réalisé dans le cadre d'un travail de recherche dont l'objectif princeps est d'approcher trois thématiques : une recherche définitoire (spécificités de la notion de RL en sociolinguistique) ; une recherche méthodologique (réfléchir aux méthodes de recueil des données dans une approche linguistique des représentations) ; une recherche théorique (observer la nature de la relation entre RL et plurilinguisme). Notre étude porte ainsi sur la France (Marseille) et la Suisse (Lausanne), ces deux espaces connaissant des situations plurilingues, mais définissant des gestions politiques de celles-ci qui s'avèrent être largement différentes. Nous avons privilégié comme méthode de recueil l'entretien semi-directif, le plan de celui-ci reposant sur une série de questions, qui ont été définies comme autant de déclencheurs représentationnels (appelés aussi *représentation* ou *formule initiales*). Nous privilégions l'aspect qualitatif des données ; notre échantillon n'est donc pas statistiquement représentatif. Les critères de base dans la sélection des informateurs sont les suivants : nés et résidant à Marseille/Lausanne ; français langue première. Sont également pris en compte le sexe, la catégorie socioprofessionnelle et l'âge des informateurs. Nous avons effectué une pré-enquête afin de vérifier l'applicabilité de notre méthode d'observation. Les données recueillies lors de la phase d'enquête étant en cours de transcription, la présente étude reposera donc sur les données recueillies lors de cette phase initiale. Ce travail d'observation a été réalisé sur le terrain marseillais, en respectant les critères explicités ci-dessus. Nous avons rencontré dix informateurs, cet échantillon étant constitué de cinq enquêtés de sexe féminin et de cinq enquêtés de sexe masculin. Parmi ces dix informateurs, cinq sont âgés entre 18 et 35 ans (inclu), et cinq ont plus de 35 ans. Enfin, cet échantillon est équilibré quant à la répartition des informateurs parmi les différentes catégories socioprofessionnelles.

L'enquêtrice, quant à elle, est également d'origine marseillaise. Ce critère revêt une importance non négligeable dans la co-construction de l'interaction : si l'informateur considère l'enquêtrice comme membre de sa communauté ou comme étrangère à celle-ci, les connaissances mobilisées et les processus linguistiques de leur construction discursive peuvent varier. Lors des entretiens, l'enquêtrice ne s'est pas présentée comme membre de la communauté d'appartenance des enquêtés. Toutefois, le fait que l'enquêtrice soit francophone et réside à Marseille peut aisément conduire les enquêtés à interpréter ces caractéristiques comme autant d'indices de l'appartenance de l'enquêtrice à leur groupe. Il est délicat de s'exprimer avec certitude sur la façon dont les enquêtés perçoivent l'enquêtrice. En effet, celle-ci se place volontairement dans une position neutre, de par l'absence d'apports d'informations la concernant et la modalité de questionnement définie pour l'entretien (le *nous* est exclu de la formulation des questions posées lors de l'entretien, l'enquêtrice instaurant systématiquement une distance énonciative entre l'informateur et sa propre personne). Ce positionnement se justifie par la volonté de limiter le désir de l'enquêté de satisfaire ce qu'il pense être les attentes de l'enquêtrice. Toutefois, cette neutralité ne peut être effective, et ce en raison notamment des caractéristiques linguistiques de l'enquêtrice possiblement perçues par les enquêtés. Quelle que soit l'interprétation réalisée par les informateurs quant à l'appartenance ou à la non-appartenance de l'enquêtrice à leur communauté linguistique, il est à noter que le statut d'experte de l'enquêtrice importe peut-être plus que l'explicitation de son appartenance communautaire. Par le terme d'*expert*, nous ne signifions pas que l'enquêté perçoit systématiquement l'enquêtrice comme une spécialiste du domaine questionné au cours de l'entretien. Selon les consignes proposées à l'enquêté, l'enquêtrice se présente comme une personne désirant faire une enquête sur le français de Marseille, et non comme linguiste. Ainsi, les consignes tendraient à placer l'enquêté dans une

position interactionnelle haute³, l'enquêtrice exprimant clairement une demande, celle de bénéficier de certaines informations dont disposerait l'enquêté. Toutefois, l'entretien demeure une interaction complémentaire finalisée. L'informateur accepte de s'engager dans une interaction dont il ne connaît que partiellement les finalités, et ce malgré les quelques indications apportées par l'enquêtrice (Vion, 1992). Par ailleurs, il ignore de quelle manière seront utilisées ses réponses. Cette situation peut amener l'informateur à estimer que l'enquêtrice dispose d'informations quant à l'enquête et à ses objectifs auxquelles il ne peut accéder. Ce statut d'*expert* joue ainsi un rôle considérable dans la co-gestion de l'interaction : il amène l'enquêté à véhiculer dans son discours les savoirs qu'il estime être les plus socialement valorisants, tout en assurant le travail de figuration et la préservation des faces en présence (Goffman, 1973). Cela correspond à ce que les psychologues sociaux nomment la *réaction de prestige* (Mucchielli, 1990) : il s'agit d'une *défense de façade* en réaction à la peur ressentie par l'informateur de se faire mal juger au travers de ses réponses. Ce comportement conduit l'informateur à proposer à l'enquêtrice des réponses en fonction de ce qu'il pense être socialement *désirable* (Mucchielli, 1990). Il serait toutefois délicat de considérer cette réaction de défense comme une nuisance à l'observation des RL. En effet, ce que l'enquêtrice tend à observer, à savoir les représentations que met en circulation l'informateur, se définit précisément comme des savoirs performants du point de vue de la co-construction et de la co-gestion des relations sociales. Le rôle de l'enquêtrice est ici d'amener l'enquêté à actualiser des savoirs relatifs à l'identité et à l'altérité linguistiques, en lui proposant d'élaborer discursivement des connaissances relatives à ses propres pratiques et aux pratiques de groupes exogènes. C'est précisément parce que la situation d'entretien et le statut, réel ou imaginaire, de l'enquêtrice placent l'informateur dans une réflexion relative à son identité linguistique que celui-ci mobilise et met en discours le *semblable* et le *différent* dans la perception qu'il a de son paysage linguistique. Le rôle de l'enquêtrice dans la co-construction discursive des RL est donc double : de par son statut interactionnel, elle encourage l'enquêté à mobiliser ce qu'il pense être des savoirs socialement *désirables* ; de par son activité d'intervieweuse, elle l'amène à élaborer discursivement ce qu'il pense être ses pratiques et ce qu'il pense être les pratiques des groupes exogènes.

Concernant l'accent de l'enquêtrice, il est difficile d'évaluer l'impact de cette variable quant aux connaissances mobilisées par ses informateurs. En effet, l'*accent* (à savoir les habitudes articulatoires du locuteur) est une donnée éminemment relative et subjective. L'accent n'est pas une donnée absolue : il n'existe que par confrontation avec des pratiques linguistiques autres. Il est possible pour un locuteur d'auto-analyser son accent, même si cette démarche est parfois complexifiée par la difficulté de mettre en discours une *intuition* linguistique. Il est également envisageable d'élaborer des connaissances quant à l'accent d'une tierce personne. Toutefois, ces deux points de vue ne sont pas forcément similaires. En effet, un locuteur peut considérer qu'il n'a pas un accent *prononcé*, tandis que ses habitudes articulatoires seront évaluées par son interactant comme *marquées*. Cette dissymétrie découle précisément du fait que l'accent ne repose pas uniquement sur des faits phonétiques et prosodiques, mais également sur le savoir dont dispose le locuteur quant à ses propres pratiques et à la diversité des habitudes articulatoires. Dans le cadre de notre enquête, si l'enquêtrice peut se prononcer sur ce qu'elle pense être les caractéristiques de ses propres habitudes articulatoires, cela ne signifie pas que les enquêtés disposeront *ipso facto* du même point de vue quant à ses pratiques. Tout comme un énoncé peut avoir des sens différents selon le cadre interactif, un accent pourra être perçu différemment selon le *cadre représentationnel*⁴ de l'informateur, et ce quels que soient les résultats de l'auto-analyse par l'enquêtrice de son accent. Ce qui importe réside davantage dans la façon dont l'informateur peut évaluer l'accent de

³ Concernant l'ambiguïté du rapport de places s'instituant dans une interaction de type *entretien*, cf. Kerbrat-Orecchioni (1987).

⁴ Nous entendons ici par *cadre représentationnel* l'ensemble des savoirs spontanés acquis par le locuteur au cours de son histoire interactionnelle.

l'enquêtrice que dans la manière dont l'enquêtrice peut évaluer son propre accent. Ainsi, il ne nous semble pas pertinent d'analyser les habitudes articulatoires de l'enquêtrice, en cela que cette analyse s'apparenterait à une donnée hautement subjective et non forcément partagée par les informateurs. L'accent de l'enquêtrice joue assurément un rôle dans la façon dont les enquêtés mettent en discours leurs connaissances quant à leur accent. Toutefois, ce que nous pouvons dire des caractéristiques de l'accent de l'enquêtrice ne peut en rien nous permettre d'évaluer cette influence. Les conséquences de la perception, par l'enquêté, de l'accent de l'enquêtrice apparaissent au niveau de choix opérés par l'informateur quant aux connaissances qu'il mobilise, ou non, au sein de son discours. Ce constat illustre le fait suivant : « *il n'existe pas de "vérité pure" des représentations* » (Maurer, 1999 : 183), ou tout au moins cette vérité n'est-elle pas atteignable. En effet, la caractéristique princeps des RL, à savoir leur élaboration dans et par l'interaction, induit le fait que leur *véracité* n'est valable que dans un temps et un lieu précis, dans une situation interactionnelle momentanée. Ainsi, il est tout à fait acceptable d'envisager que les RL mobilisées par les informateurs dans le cadre de cette enquête ne soient pas les mêmes dans celui d'un autre travail de recherche, ou dans un autre espace interactif (conversation à bâtons rompus, débat). Désirer contrer cette faiblesse dans l'observation des RL signifierait aller à l'encontre de ce qui fait l'essence même d'une représentation, à savoir son caractère d'adaptation à une situation sociale précise, découlant de sa fonction même de lubrificateur des relations sociales. L'informateur peut construire sa parole dans l'*identité* (en considérant l'enquêtrice comme membre de sa communauté, puisque francophone et résidant à Marseille) ou dans l'*altérité* (en considérant l'enquêtrice comme étrangère à sa communauté, puisque francophone mais d'origine communautaire non explicitée). Mais, dans les deux cas, si les savoirs mobilisés ne sont pas identiques, il y a malgré tout mise en circulation de connaissances. S'exprimer définitivement sur l'une ou l'autre des interprétations possibles choisies par l'enquêté reviendrait à poser le fait que nous cherchons à observer une représentation préalablement définie. Or, s'il est possible de déterminer en amont un dispositif d'enquête, il n'est pas envisageable de prévoir ce que pourra apporter l'informateur dans son interaction avec l'enquêtrice. L'intérêt de notre approche réside précisément dans le souhait d'observer ce que l'informateur peut construire *avec* l'enquêtrice, en demeurant humble devant le constat que la mise en circulation des RL n'est valable que dans le cadre de l'entretien réalisé entre cet informateur et notre enquêtrice. L'objectif n'est pas de dévoiler *la* représentation, mais *une* des représentations de l'informateur quant à ses habitudes articulatoires endogènes et exogènes.

4 RL et accent régional : la construction discursive de l'Alter et de l'Ego

Une partie des questions proposées lors des entretiens effectués dans le cadre de notre enquête a trait au français régional et à l'accent. Les réponses des enquêtés sont porteuses d'un certain nombre d'informations, celles-ci se rapportant à plusieurs thématiques.

4.1 Le niveau lexical

L'observation des réponses des enquêtés aux questions portant sur l'accent régional a permis de mettre à jour la récurrence du qualificatif *chantant*. Ainsi, lorsqu'il est demandé aux informateurs de décrire leur accent (ici, l'accent dit *marseillais*), la diversité lexicale apparaît comme extrêmement réduite.

Ex. 1⁵ – CHE0906M⁶

L1 décrire moi y'a qu'un mot qui me vient à:: qui me vient comme ça c'est chantant quoi [...] c'est chantant c'est c'est convivial

Ex. 2 – GRIN0906M

E1 hum hum + et: euh: et comment tu:: pourrais qualifier l'accent:: de marseille

L1 chantant

Ex. 3 – GRIN0906F

E1 est-ce que:: tu arriverais:: à décrire euh:: + même de manière imagée l'accent: de la région de marseille

L1 euh:: chantant + + euh:: agréable

Ex. 4 – KAM0906M

E1 d'accord + et est-ce que tu arriverais à décrire c:- cet accent marseillais

L1 euh:: oui c'est: un accent:: + assez:: chantant + assez musical + euh::

Nous avons précédemment évoqué l'imprécision définitoire découlant de l'emploi fréquent de termes connexes à celui de représentation (*image, imaginaire, idéologie, opinion...*). En opérant des tentatives d'éclaircissements sémantiques, nous avons proposé une différenciation entre les notions de *représentation* et de *stéréotype*. Ainsi, le stéréotype a cela de commun avec le préjugé qu'ils partagent tous deux une propriété de *coercition* : ils bénéficient tout deux d'une adhésion automatique de la part de l'acteur qui les mobilise (l'adhésion de l'interactant étant quant à elle conditionnée par la construction et la négociation interactives des composantes véhiculées, l'action coercitive du locuteur pouvant réussir mais également échouer). Toutefois, alors que la pensée préjudicative est caractérisée par le trait de *jugement* (que celui-ci soit positif ou négatif), le stéréotype est spécifié par le trait de *stabilité*. Ainsi, lorsqu'il est question d'un objet social donné, son évocation entraîne automatiquement la présence d'un ensemble de traits caractérisant cet objet, chaque trait appelant les autres dans un processus holistique faisant de l'objet stéréotypé un tout indivisible. Le stéréotype contient donc un ensemble de spécificités liées à l'objet stéréotypé, sans que l'on puisse isoler ou fractionner celles-ci. Il fait de son objet *une entité pré-formée*, qui n'a de valeur que dans la communauté sociale ayant établi de façon commune une sélection des traits systématiquement associés à un objet social. Tout comme le préjugé, le stéréotype peut être défini comme un facilitateur de la communication et de la gestion des relations sociales (Mannoni, 1998). Si, d'une part, une représentation est une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, disposant d'une fonction pratique en cela qu'elle encourage la construction d'une réalité commune et l'orientation, la gestion et l'organisation des conduites ; et si, d'autre part, un stéréotype est une construction mentale unifiée validée par les membres d'une même communauté, disposant, de par son caractère de simplification, d'une grande efficacité dans l'appréhension et la facilitation de la communication sociale, on peut donc dire que si le stéréotype est un type spécifique de

⁵ Les extraits présentés ici sont issus des réponses des informateurs à la question suivante : « *Comment décririez-vous l'accent de la région de Marseille ?* ». L'emploi de l'expression "région de Marseille" découle du fait qu'il nous semble délicat de définir avec précision les limites d'une ville telle que Marseille. Il aurait été possible de construire cette catégorie en se basant sur les frontières administratives. Toutefois, les frontières linguistiques, en considérant que celles-ci puissent exister, ne recouvrent pas systématiquement les limites géographiques officielles. Ainsi, la commune de La Penne sur Huveaune, située à quelques kilomètres du centre-ville marseillais, si elle est administrativement extérieure à l'agglomération marseillaise, ne peut être exclue de la communauté linguistique *marseillaise*. Cette remarque est également valable pour l'expression "région de Paris", présente dans une autre question de l'entretien.

⁶ Ce code renvoie aux trois premières lettres du nom de l'informateur, au mois et à l'année durant lesquels a eu lieu l'entretien, ainsi qu'au sexe du répondant (M : sexe masculin ; F : sexe féminin).

représentation, la représentation n'est pas systématiquement stéréotypique. Concernant la notion de stéréotype, il faut prendre garde aux acceptions spécifiques qui sont définies par certains auteurs. Ainsi, Oesch-Serra et Py (1997) privilégient une orientation discursive dans l'approche de cette notion, ce qui restreint considérablement la définition que nous avons pu en donner précédemment. Pour ces auteurs, un stéréotype est avant tout une *formule verbale figée*, un *passé-partout verbal*, reconnu et accepté par l'ensemble des membres d'une communauté. Cette conception du stéréotype participe à l'analyse que propose Py (2004) de la construction, au sein du discours, des RL : le stéréotype, qui s'apparente à une formule initiale, est reconnu par le locuteur qui va par la suite mettre en place diverses stratégies discursives pour s'approprier la représentation sous-jacente, et tenter d'instaurer une certaine congruence entre celle-ci et son expérience personnelle. On peut donc relier, d'une part, *stéréotype* et *représentation de référence*, et, d'autre part, *remodelage discursif de la formule initiale* et *représentation d'usage*. La notion de stéréotype participe donc directement chez Py à la prise en compte de la dynamique des représentations, qui apparaissent comme simultanément stables et mouvantes. Le stéréotype s'apparente, dans l'approche privilégiée par Oesch-Serra et Py (1997 : 48), à un « *genre particulier de discours* ». Toutefois, cette approche dépend étroitement de la modalité d'observation que l'on choisit. Une des méthodes d'observation définies par Py (2000) repose sur la proposition, à des informateurs, de certaines formules stéréotypées⁷. Il s'agit donc par la suite d'observer de quelle manière l'informateur s'approprie la proposition stéréotypée, et de quelle façon est traitée cette formule initiale dans la construction de son discours. Cependant, si le stéréotype n'est pas clairement proposé par l'enquêteur, il est plus délicat de segmenter la formule initiale, dont le contenu peut apparaître progressivement au cours de l'intervention de l'informateur. La notion de stéréotype est donc préférentiellement d'orientation méthodologique dans l'approche proposée par Py. Nous privilégierons, quant à nous, dans le cadre de l'analyse qui est présentée ici, l'acception théorique de cette notion.

Concernant donc les extraits du corpus proposés ci-dessus (ex. 1 à 4), on peut relever un possible *stéréotype* : la fréquence du qualificatif *chantant* témoigne peut-être d'une forte stabilité de la représentation relative à l'accent marseillais, stabilité qui peut donner lieu à un figement lexical. La référence à l'objet social *accent régional* entraîne ainsi automatiquement la présence d'un trait, *chantant*, dans le processus holistique de stéréotypisation. On peut noter par ailleurs que les informateurs tentent de compléter cette qualification par l'apport supplémentaire d'adjectifs, cet apport venant systématiquement *après* la première proposition du qualificatif *chantant* :

(1)⁸
c'est chantant
c'est
c'est convivial

(2)
euh:: chantant ++
euh:: agréable

⁷ « Nous avons provoqué le débat au moyen de quelques déclencheurs (constats, maximes ou définitions) plus ou moins contradictoires entre eux. De telle sorte que les participants étaient amenés à se situer individuellement ou collectivement par rapport d'une part à ces déclencheurs, d'autre part à ce que disaient leurs interlocuteurs » (Py, 2000 : 10).

⁸ Nous appliquons ici ce que Blanche-Benveniste & Valli (1999 : 7) nomment des *analyses en grilles* : « des analyses qui font ressortir visuellement la structure syntaxique d'un passage, en respectant totalement le texte et l'ordre linéaire dans lequel il a été produit ».

(3)
 c'est: un accent::: + assez:: chantant +
 assez musical + euh:::

L'emploi de ces adjectifs n'apporte que peu de contenus supplémentaires quant à la description de l'accent concerné : la finalité des seconds éléments de ces listes (le second adjectif occupe la même place syntaxique que le premier) est en premier lieu de renforcer la dimension méliorative associée au qualificatif de *chantant*, et donc à l'accent marseillais, puisque ce dernier se cristallise précisément au travers de ce stéréotype. Ainsi, les adjectifs s'adjoignant au qualificatif de *chantant* dans les listes construites par les informateurs tendent à récupérer l'un des traits sémantiques de l'adjectif *chantant*, mais non forcément du stéréotype : ainsi apparaît la dimension festive (*convivial*), perceptive (*agréable*), et technique (*musical*). Les informateurs, au cours de la construction discursive de la représentation de leur accent, enrichissent la limitation lexicale induite par le processus de stéréotypisation en employant des composantes sémantiques du lexème stéréotypique (*chantant*), mais sans mobiliser d'autres composantes du stéréotype. Le point de départ de la démarche de dépassement de la barrière stéréotypique se situe au niveau du sémantisme du lexème cristallisant le contenu stéréotypique. Les traits sémantiques secondaires ne sont pas issus de la représentation stéréotypique de l'accent marseillais, mais participent de la co-négociation des informateurs quant à ce monolithe représentationnel qu'ils mettent en circulation. Ces ajouts adjectivaux tendent ainsi à participer à la dynamique représentationnelle. En effet, si un stéréotype demeure un type particulier de représentation spécifié par le trait de stabilité, il n'en demeure pas moins une composante représentationnelle, et bénéficie donc de la dynamique engendrée par la gestion interactionnelle des savoirs sociaux partagés. Enfin, il importe de noter que ces listes stéréotypiques sont également créées par le contexte interactionnel : la situation d'entretien induit une relation entre l'enquêté et l'enquêteur qui requiert tacitement de la part du premier un apport d'information. Le travail de figuration fait que l'informateur, pour des questions de préservation des faces, se voit dans l'obligation de satisfaire l'enquêteur en lui proposant de nouvelles données. Le rapport de place participe ainsi grandement à la co-construction de la formule initiale.

4.2 Référence à l'aspect prosodique

La détresse lexicale dans la qualification de l'accent marseillais telle qu'elle est révélée par la difficulté des informateurs à décrire ce qu'ils pensent être leur accent, semble être contrebalancée, chez certains informateurs, par la mobilisation de connaissances métalinguistiques, et plus précisément de savoirs relatifs à la prosodie (phénomène d'accentuation et de rythme).

Ex. 5⁹ – PET0906F

L1 ben dé- déjà dans la :: dans l'intonation pour la prononciation des mots par rapport à :: à des gens qui habitent d'autres régions + on sent on :: le sent quand même que nous avons enfin moi j'ai pas un accent très prononcé + mais malgré ce on a tous quand même un accent plus ou moins de notre région + dans la manière de :: d'accentuer :: la fin d'un mot ou pas :: de : + [...]

Ex. 6¹⁰ – GEO0906F

L1 [...] y'a un rythme aussi + qui est différent + qu'est beaucoup plus lent que l'accent parisien où: on a tend- où on prononce + toute la phra- tout le mot::: on va accentuer généralement la dernière syllabe + alors que c'est pas forcément sur celle-là qu'il faut accentuer (*rire*) enfin ça dépend c'est la dernière syllabe c'est plus le sud-ouest [...]

⁹ Cet extrait est issu de la réponse de l'informatrice à la question suivante : « Comment décririez-vous l'accent de la région de Marseille ? ».

¹⁰ Cet extrait est issu de la réponse de l'informatrice à la question suivante : « Comment décririez-vous l'accent de la région de Paris ? ».

On peut remarquer que le recours à des connaissances métalinguistiques de nature prosodique n'engendre pas une qualification absolue, mais relative, de l'accent décrit par les informateurs. En effet, la référence à des spécificités liées à l'accentuation et au rythme a pour objectif premier de distinguer ce que les informateurs pensent être leur accent de l'accent des autres régions du territoire. On ne peut que donner raison aux enquêtés : en effet, l'accent en tant que donnée absolue n'existe pas ; un accent n'existe que par comparaison avec d'autres habitudes articulatoires. Par ailleurs, on peut noter la polyphonie des extraits présentés ci-dessus. En effet, il semblerait que les informatrices citées privilégient un certain parallélisme énonciatif en combinant leur propre voix à une instance énonciative généralisée (*on*). Elles mettent en scène des énonciateurs extérieurs à elles-mêmes avec lesquelles elles parlent de manière convergente. On note par ailleurs une activité de modulation discursive¹¹, dont la finalité est de limiter les risques inhérents à la mobilisation de connaissances métalinguistiques présentées comme encyclopédiques : *quand même / plus ou moins / généralement / ça dépend*. Ce faisant, les locutrices se distancient des contenus véhiculés au sein de leurs discours. Ce parallélisme énonciatif engendre la mise en avant du groupe : l'accent, et les phénomènes prosodiques qui lui sont associés, sont spécifiques au groupe. Les informatrices, de par leurs mises en scène énonciatives, s'incluent à ce groupe et se positionnent comme porte-parole. Les stratégies discursives consolident la primauté du groupe sur l'individu (en l'occurrence l'informatrice), et soulignent l'idée que les enquêtés ne décrivent pas *leur* accent mais l'accent de leur communauté d'appartenance. La construction énonciative participe ainsi à la mise en circulation de l'idée que l'accent est perçu comme une composante permettant de spécifier les limites du groupe, en alliant une quête identitaire (être membre du groupe de par le fait que ses propres pratiques sont partagées avec les autres membres de celui-ci) et sociale (construction de connaissances selon lesquelles ce groupe dispose d'une réalité linguistique partagée par ses membres). Cette double perspective est confirmée par le passage, dans l'extrait 5, du *on* au *nous*, puis au *je*, pour enfin revenir au *on*. Ce jeu avec les personnes, et ce qu'elles sont censées révéler quant à l'implication énonciative de la locutrice, met en lumière l'idée selon laquelle les habitudes articulatoires constituent l'un des aspects définitoires de la communauté d'appartenance de l'informatrice : s'il y a passage du *nous* au *je*, c'est dans l'objectif, d'une part, de relever la particularité de l'informatrice (*enfin moi j'ai pas un accent très prononcé*), et, d'autre part, de mettre en exergue le trait commun à l'ensemble du groupe (*avoir un accent prononcé*). Ainsi, l'actualisation de connaissances métalinguistiques, associée à la définition d'une mise en scène énonciative particulière et à des activités de modulation, rendent compte, au niveau du contenu, d'un savoir relatif à l'accent régional dans ses dimensions sociale et identitaire.

4.3 Des réponses mimiques

Nous avons pu observer au sein de notre corpus l'actualisation fréquente d'une modalité de réponse particulière. La co-construction et la mise en circulation de certains contenus par le locuteur semblent ainsi découler de l'association entre un positionnement énonciatif spécifique du locuteur et la préférence d'un niveau linguistique au détriment des autres. Nous avons eu quelques difficultés à définir une expression catégorisant cette pratique, les dénominations de *pseudo réponse* et de *réponse pragmatique* n'étant que relativement peu satisfaisantes. L'appellation finalement privilégiée, *réponse mimique*, résulte d'une proposition de Alain Giacomi (2006, communication personnelle). Les extraits suivants illustrent avec pertinence le phénomène observé :

Ex. 7¹² – GRIN0906M

E1 d'accord + qu'est-ce que tu entends par pointu ↑

L1 < *mime ce qu'il pense être l'accent pointu* > oui parler comme ça

¹¹ La notion de *modulation discursive* est ici employée dans l'acception proposée par Vion (1992).

¹² Cet extrait est issu de la réponse de l'informateur à la question suivante : « *Comment décririez-vous l'accent de la région de Paris ?* ».

E1 (*rire*)

L1 (*rire*) < *mime ce qu'il pense être l'accent pointu* > parler comme ça

E1 d'accord

L1 peut-être prononcer les lettres comme on doit les prononcer [...]

Ex. 8¹³ – GRIM0906M

L1 [...] je dirais aussi que c'est une langue qui: respecte + + peut-être mieux le français + + euh que::: + que l'emploi du du français à à paris + où on a tendance à à mâcher ou à avaler même: certaines syllabes + + on a tendance peut-être de manière exacerbée à prononcer un mot + et même à l'Allonger + + alors des fois pas à juste titre + + on aurait tendance à dire à marseille pour pour donner des des exemples des exemples [kõpré] euh + con:- concrets + un [pønø] + là où finalement un: un pneu est largement (*rire*) + euh + XXX correct + on va dire mais par exemple on dit un SEcrétaire on dit une PElouse on dit un CHEval + et:: si on commence à s'éloigner de: de marseille ça devient vite euh + un [screter] + un [jva:l] + on on avale le mot + donc oui je pense que:: que c'est une langue qui: euh:: + + qui qui respecte quand même PLUS le français [...]

Ex. 9¹⁴ – KAM0906M

L1 [...] c'est pas les les provençaux qui parlent mal le français c'est bien les parisiens par exemple + quelque chose qui m'a horripilé alors là je reprenais les gens constamment + c'est que::: ils rajoutent des e à tous les mots + + c'est [bõjurø] c'est pas bonjour + alors je disais non bonjour + [bõjurø:] + v- euh::: + vous êtes au ser- vous travaillez au service [komersjalø] non le service commercial pas le service [komersjalø] + euh c- mais c'est inconscient donc ah et ils rajoutent tellement des e + que:: très souvent en écrivant + ils rajoutent le e aussi + donc ils sont en train de transformer le français + sans s'en rendre compte + et là:: je suis:: je suis vraiment contre [...]

Nous parlons de *réponses mimiques* en cela que l'informateur ne décrit pas ce qu'il pense être une pratique linguistique (ici, des habitudes articulatoires spécifiques), mais qu'il la met directement *en pratique* : l'enquêté convoque au sein de son discours le locuteur responsable de la pratique linguistique commentée, et lui donne la parole. Il joue le rôle de l'Autre, et ce jeu apparaît, pour le locuteur, comme la meilleure stratégie lui permettant de transmettre à son interactant les contenus souhaités. L'extrait 7 est à ce sujet particulièrement significatif. En effet, la réponse proposée par l'informateur, *oui parler comme ça*, est peu informative si l'on s'en tient à la seule combinaison des unités linguistiques. Même si l'on considérait ici les comportements para et non verbaux, ainsi que les informations générées par le co-texte et le contexte situationnel, cette réponse s'avèrerait incohérente dans le sens où les contenus appelés par la question de l'enquêtrice sont rassemblés dans le pronom démonstratif *ça*, dont le signifié et le référent ne peuvent être accessibles qu'en référence à un élément préalablement présent dans le contexte ou le cotexte. En effet, l'informateur n'indique pas, dans le cours de son discours, l'antécédent de ce pronom anaphorique, et ne désigne pas l'élément contextuel auquel pourrait faire référence ce pronom s'il était employé en tant que déictique. Toutefois, malgré ces considérations, sa réponse fait sens, et, plus encore, le comportement paraverbal de l'enquêtrice (*rire*) montre que le contenu de la réponse suscite immédiatement la ratification de l'interactant. La pertinence de cette réponse réside précisément dans le fait que le pronom indéfini *ça*, s'il n'appelle aucun élément du co-texte ou de la situation d'interaction, désigne les caractéristiques de l'énoncé dont il fait lui-même parti. Ainsi, l'informateur prononce l'énoncé comme il pense que le prononcent les locuteurs disposant de l'accent qu'il qualifie de *pointu*. Ce n'est plus à partir de la pratique linguistique du locuteur qu'émerge la RL, mais à partir de la caricature ou du mime que celui-ci propose de la pratique linguistique d'un locuteur absent.

¹³ Cet extrait est issu de la réponse de l'informateur à la question suivante : « *Comment décririez-vous l'accent de la région de Marseille ?* ».

¹⁴ Cet extrait est issu de la réponse de l'informateur à la question suivante : « *Comment décririez-vous l'accent de la région de Paris ?* ».

Les réponses mimiques peuvent renvoyer, au vu des données dont nous disposons, à différentes fonctions. Dans l'extrait 7, il semblerait que cette modalité de réponse résulte d'une difficulté de l'informateur à décrire l'accent observé : son incapacité à isoler des traits spécifiques à l'accent *pointu* pourrait expliquer son choix de privilégier le *faire* à l'*explication*. On pourrait ici proposer une analyse similaire à celle effectuée relativement au qualificatif de *chantant* : cette difficulté à fractionner les caractéristiques de l'accent incriminé témoignerait de la dimension stéréotypique de l'accent qualifié de *pointu* par le locuteur. S'il y a bien stéréotype, cela signifierait que le locuteur ne peut que difficilement parvenir à isoler certains traits distinctifs du phénomène, l'évocation du dit phénomène appelant un ensemble de spécificités faisant de l'objet stéréotypé un tout indivisible. Par ailleurs, il est également possible que l'informateur privilégie une réponse mimique dans le but d'asseoir son argumentation. En effet, dans la suite de son discours (extrait 7), l'informateur propose une qualification métalinguistique de l'accent observé : *peut-être prononcer les lettres comme on doit les prononcer*. Il s'agirait donc pour l'informateur, dans un premier temps, de proposer une illustration concrète du comportement qu'il tend à décrire : il fait *entendre* à son interactant, au sens propre du terme, le topic de son intervention. Une fois posé ce que l'on pourrait qualifier d'extrait d'un corpus propre à l'informateur et renvoyant à l'ensemble de ses connaissances quant à la langue, celui-ci peut développer une analyse métalinguistique de la citation. Toutefois, on ne peut que constater le décalage existant entre les deux moments discursifs de la réponse de l'informateur : d'une part, le mime de ce qu'il pense être l'accent *pointu*, mime qui s'accompagne d'une dimension caricaturale appelant une certaine complicité entre les participants de l'interaction, qui, en tant que membres de la même communauté, sont censés partager les mêmes préconstruits représentationnels quant à un accent exogène ; d'autre part, la présentation de l'accent caricaturé comme une référence à la norme légitime (véhiculée par le lexème verbal *devoir*). Ainsi, selon l'informateur, le fait de caricaturer l'accent *pointu*, ce dernier étant repéré comme l'accent identifiant les locuteurs de la région parisienne, n'empêche pas une certaine soumission à la représentativité normative de ces caractéristiques articulatoires. Il est dès lors envisageable d'observer ici un conflit entre deux dimensions représentationnelles. D'une part, l'identification de l'accent *pointu* en termes de caricature témoigne d'une représentation des accents exogènes dans une dimension identitaire : la définition caricaturée du phénomène permet à l'informateur de définir ce que n'est pas l'accent de sa communauté, et donc en retour d'identifier une pratique commune à cette dernière. D'autre part, l'accent observé renvoie à celui des locuteurs de la ville et de la région de Paris, ville qui demeure l'espace au sein duquel se décident les choix normatifs, et ce dans une tradition pluriséculaire, ce dernier étant le lieu de résidence du pouvoir politique central. Les pratiques issues de cet espace constituent donc pour l'informateur des témoins de la norme de référence de la langue française. Il y a donc tension entre, d'une part, un stéréotype à dimension préjudicative relatif à l'accent parisien, et, d'autre part, une représentation des pratiques linguistiques propres à ce même espace comme autant de modèles des choix normatifs et prescriptifs opérés par les instances dirigeantes.

Les extraits 8 et 9 sont remarquables en ce sens que l'emploi d'une même stratégie sert des objectifs opposés. En effet, dans l'extrait 8, l'informateur privilégie des réponses mimiques en vue d'illustrer ce qu'il pense être une caractéristique de l'accent marseillais : *on aurait tendance à dire à marseille pour donner des des exemples des exemples [kôpré] euh + con:- concrets + un [pønø] + là où finalement un: un pneu est largement (rire) + euh + XXX correct*. L'informateur met ensuite en pratique la prononciation qu'il estime être celle de locuteurs non marseillais : *si on commence à s'éloigner de: de marseille ça devient vite euh + un [screrer] + un [ʃva:l]*. L'informateur consolide son argumentation en associant le *faire* au *dire*, et en proposant des prononciations de lexèmes comme autant d'extraits de son corpus personnel. Si ces réponses

mimiques tendent à définir clairement la frontière existant entre l'Ego (*[pøno]*) et l'Alter (*[screter]*), elles constituent en outre des arguments dont la finalité est d'asseoir la thèse de l'informateur selon laquelle le français de Marseille est davantage respectueux d'un idéal de langue que les autres français régionaux : *je pense que:: que c'est une langue qui: euh:: + + qui qui respecte quand même PLUS le français*. Dans l'extrait 9, l'informateur emploie de la même façon des réponses mimiques, et reprend, à l'instar de l'informateur dans l'extrait 8, l'opposition entre prononciation et non prononciation des schwas : *c'est [bøjurø] c'est pas bonjour + alors je disais non bonjour + [bøjurø:] + v- euh:: + vous êtes au ser- vous travaillez au service [komersjalø] non le service commercial pas le service [komersjalø]*. L'actualisation de réponses mimiques rejoint les mêmes objectifs que dans l'extrait précédent : il s'agit pour l'informateur de privilégier la mise en pratique afin de distinguer clairement ce qu'il pense être des pratiques endogènes (*le service commercial*) et exogènes (*le service [komersjalø]*), et ce faisant de relever l'existence de deux groupes distincts. L'informateur associe les réponses mimiques à une mise en scène énonciative spécifique. En figurant un dialogue qui aurait pu avoir lieu entre lui et ses collègues parisiens, il convoque d'autres instances énonciatives avec lesquelles il parle de manière divergente. Cette opposition énonciative exophonique, entraînant l'emploi d'un discours rapporté avec lequel le locuteur est en désaccord, permet à l'informateur d'insister sur la différence existant entre ses pratiques et celles des locuteurs parisiens (dont il rapporte, non pas les propos, mais la prononciation de ces derniers), entre son groupe et les Autres, et, plus encore, au sein de la même communauté francophone, entre les membres respectueux du français et ceux qui tendent à l'appauvrir. En effet, l'informateur identifie ce qu'il estime être une pratique spécifique aux locuteurs parisiens comme un usage dont les spécificités pourraient, selon lui, entraîner une transformation de la langue française : *ils sont en train de transformer le français + sans s'en rendre compte + et là:: je suis:: je suis vraiment contre*. L'opposition entre *ils* et *je* reflète la place que tend à s'octroyer l'informateur : face à ces locuteurs dont l'emploi de la langue française est perçu par l'informateur comme menaçante (*ils sont en train de transformer le français*), ce dernier, porte-parole de sa communauté d'appartenance, se positionne comme le possible garant de ce qu'il pense être *le français* (*je suis vraiment contre*). On notera par ailleurs le degré de tension qu'insère l'informateur au sein de son discours : outre les choix lexicaux (*horripilé, transformer, contre*), l'actualisation d'un certain nombre d'adverbes témoigne de la volonté de l'informateur de s'impliquer dans ce qu'il estime être une dénonciation d'une menace potentielle à l'encontre de la langue française : *mal, constamment, tellement, très souvent, vraiment*. Ces modalités adverbiales (qui limitent considérablement la modulation discursive), ainsi que la présence explicite du locuteur (emploi du *je*), révèlent le fait que l'informateur adhère sans condition aux composantes représentationnelles qu'il met en circulation. Toutefois, il importe de noter que les deux informateurs, s'ils emploient des stratégies discursives et énonciatives similaires, identifient une même pratique remarquable (la prononciation du schwa) pour la prêter à des groupes linguistiques différents. Dans l'extrait 8, cette pratique est présentée comme spécifique aux locuteurs marseillais, tandis que dans l'extrait 9, elle est définie comme caractéristique des locuteurs parisiens. Cependant, dans les deux cas, la prononciation spécifique aux locuteurs marseillais est présentée de manière méliorative : la menace à l'encontre de la langue française provient de la non prononciation des schwas pour l'informateur de l'extrait 8, et de la prononciation des schwas pour celui de l'extrait 9. S'il y a divergence quant aux connaissances métalinguistiques des deux informateurs, ils partagent toutefois l'accès et l'adhésion à la représentation relative aux habitudes articulatoires locales : le français marseillais, et l'accent qui le caractérise, est plus respectueux du français normatif que les autres français régionaux (en l'occurrence, ce que les informateurs identifient comme étant le français de Paris). Il semblerait ainsi que la construction discursive de la composante représentationnelle soit plus prégnante que les contenus qui participent à l'élaboration de la représentation : les stratégies argumentatives (mais non les informations contenues dans cette architecture argumentative), la gestion des différentes instances énonciatives convoquées,

l'implication du locuteur ainsi que la gestion des faces en présence, importent plus dans la mise en circulation de ce que les locuteurs pensent être socialement valorisant que la pertinence des connaissances scientifiques utilisées.

4.4 Français marseillais et norme officielle

Les extraits suivants témoignent de la mise en avant, dans le discours des informateurs, d'une relation particulière entre français marseillais et norme officielle.

Ex. 10 – GRIM0906M

L1 [...] je dirais aussi que c'est une langue qui: respecte + + peut-être mieux le français + + euh que::: + que l'emploi du du français à à paris + où on a tendance à à mâcher ou à avaler même: certaines syllabes [...]

Ex. 11¹⁵ – KAM0906M

L1 [...] j'ai été surpris:: en vivant à paris + euh:: l'accent parisien qu'on entendait tu sais dans les vieux films de marcel pagnol un accent très nasillard + et à l'heure actuelle l'accent parisien n'est pas du tout ça il ressemble un peu à l'accent marseillais parce qu'il est un peu chantant aussi + MAIS où il transforme le français + donc euh:: contrairement à ce qu'on dit + c'est pas les les provençaux qui parlent mal le français c'est bien les parisiens [...]

D'après ces deux interventions, on peut relever deux types de connaissances : d'une part, les accents régionaux peuvent influencer, positivement ou négativement, le français ; d'autre part, certains accents, en l'occurrence celui des informateurs, sont présentés comme moins "nocifs" que d'autres. Il en résulte la *double contrainte* dans laquelle se situent ces informateurs. La première composante de cette double contrainte représentationnelle, qui donne lieu à un conflit de représentations, apparaît dans l'adhésion à une représentation du français comme langue dominante : le français est hiérarchiquement supérieur, comme en témoigne l'opposition, dans l'extrait 10, entre *une* langue (ce que le locuteur identifie comme étant le français de Marseille) et *le* français. Le français peut être déformé par des pratiques linguistiques qui ne rentrent pas dans les normes de cette catégorie "langue française". La notion de hiérarchie découle de l'idée qu'aucun des informateurs n'a mis en exergue la possible influence de la norme sur les français régionaux. La seconde composante de la double contrainte représentationnelle se place dans l'adhésion des deux enquêtés à une représentation méliorative du provençal/français régional¹⁶ : le provençal, s'il est rarement pratiqué, demeure un élément de la culture du groupe, et doit, à ce titre, être défendu comme repère identitaire. Il y a double contrainte en ce sens que l'adhésion unique à l'une ou l'autre de ces deux représentations s'avérerait insatisfaisante pour les informateurs : l'adhésion unique à la seconde représentation invaliderait la reconnaissance par les informateurs des connaissances communes à leur communauté géographique (la région marseillaise), et donc leur appartenance à celle-ci, tandis que l'adhésion unique à la première représentation s'apparenterait à une remise en cause de leur "allégeance" à la norme officielle de la catégorie "langue française". Les informateurs sont donc obligés de faire cohabiter ces deux représentations contradictoires, en proposant la thèse selon laquelle le français de Marseille se différencie des autres français régionaux en cela qu'il ne déforme pas la langue de référence, hiérarchiquement supérieure.

¹⁵ Cet extrait est issu de la réponse de l'informateur à la question suivante : « *Comment décririez-vous l'accent de la région de Paris ?* ».

¹⁶ Il est délicat de déterminer ce sur quoi porte le discours des informateurs, *français provençal* ou *langue provençale*. Les enquêtés semblent avoir des difficultés à distinguer ces deux catégories. Nous préférons donc associer ces deux types de pratiques dans l'analyse que nous faisons ici des interventions des répondants.

4.5 Représentation et pratique

L'extrait suivant renvoie également à une réponse proposée lors de la partie de l'entretien allouée à la thématique de l'accent régional. Il s'agit ici d'illustrer l'hétérogénéité du système représentationnel, ainsi que son rôle dans la gestion des locuteurs quant à la diversité des pratiques linguistiques.

Ex. 12¹⁷ –KAM0906M

L1 non + camoufler pas du tout + euh:: et ça rejoint:: euh la l- euh: ce que je disais sur + la culture française moi j'ai la culture française mais avant d'être française elle est provençale + donc euh XX j'ai:: un accent: marseillais donc + qui est:: + qui est la capitale de la provence donc euh bon donc j'en ai aucune honte + euh:: pas du tout + bon par contre des fois quand euh: j'ai entendu certains messages + que j'avais laissés sur le au téléphone + au répondeur + et que mon accent était vraiment euh + euh: un peu TROP fort + je me suis dit oh là là c'est vraiment horrible (*rire*) donc j'ai essayé de de de MODuler un peu l'accent mais pas du tout parce que c'était euh:: un accent:: POUR cacher l'accent + simplement parce que y'avait certaines intonations qui me paraissaient pas du tout + agréables [...]

Cet extrait est particulièrement intéressant en cela qu'il met en avant la difficulté que l'on rencontre parfois à définir ce qui constitue le matériel de base qui soutient la RL. En effet, L1 met en avant le fait qu'il est fier de son accent :

la culture française moi j'ai la culture française mais avant d'être française elle est provençale + donc euh XX j'ai:: un accent: marseillais donc + qui est:: + qui est la capitale de la provence donc euh bon donc j'en ai aucune honte + euh:: pas du tout

avant d'avouer qu'il a essayé de modifier cet accent :

*bon par contre des fois quand euh: j'ai entendu certains messages + que j'avais laissés sur le au téléphone + au répondeur + et que mon accent était vraiment euh + euh: un peu TROP fort + je me suis dit oh là là c'est vraiment horrible (*rire*) donc j'ai essayé de de de MODuler un peu l'accent*

Cependant, le répondant ne reconnaît pas l'idée selon laquelle il a pu chercher à cacher cet accent :

mais pas du tout parce que c'était euh:: un accent:: POUR cacher l'accent

et met en exergue des critères d'ordre esthétique :

simplement parce que y'avait certaines intonations qui me paraissaient pas du tout + agréables

Ainsi, L1 n'a pas honte de son accent, mais tente toutefois de le moduler. Par contre, il semble avoir honte de pouvoir laisser penser qu'il a honte de son accent (opposition entre les syntagmes adverbiaux *pas du tout* / *simplement* ; accentuation de la préposition *pour*). On peut donc légitimement se questionner quant à la *cohérence* des différentes composantes représentationnelles véhiculées dans le discours de l'informateur. Si l'on considère que la RL se situe au niveau de ce que l'informateur dit de ses pratiques (*correction de l'accent régional*), on est face à une RL sous-tendant la soumission à une norme de référence. On remarque l'emploi de la part de l'informateur d'un micro récit de vie, au sein duquel est actualisé du discours rapporté : *je me suis dit oh là là c'est vraiment horrible*. Le comportement para verbal (*rire*) tend à moduler la tension engendrée par la forte subjectivité de l'adjectif *horrible*, renforcée par l'association avec l'adverbe *vraiment*. Toutefois, malgré les modalités employées (*certain* / *un peu* / *ai essayé*), l'implication du locuteur

¹⁷ Cet extrait est issu de la réponse de l'informateur à la question suivante : « *Vous est-il arrivé dans certaines situations de vouloir camoufler votre accent ?* ».

dans son dire est maximale. L'informateur privilégie ainsi une certaine unicité énonciative pour parler de ses propres pratiques linguistiques. Si l'informateur a accès à la composante représentationnelle selon laquelle il est possible de modifier son accent, sa présence au sein de son discours témoigne également d'une forte adhésion à celle-ci. Par ailleurs, si l'informateur estime qu'il est possible de camoufler son accent, cela sous-entend qu'il dispose d'une connaissance selon laquelle il existerait un idéal d'accent à atteindre, le fait de modifier son accent l'amenant à se rapprocher de ce qu'il pense être une certaine normalité accentuelle. La dénomination même d'*accent*, ainsi que la catégorisation qui en découle, sont précisément engendrées par cette dimension représentationnelle relative à la hiérarchie des usages. On retrouve donc ici la pression inhérente à une norme légitime, avec l'association qui est réalisée entre *normalité* et *normativité* linguistiques. Si on estime que la RL est engendrée par les commentaires effectués quant au dire relatif à ces pratiques (*je ne camoufle pas mon accent parce que c'est un accent*), la RL s'apparente dès lors à un préjugé mélioratif relatif aux accents régionaux. La notion de préjugé renvoie ici à un type spécifique de RL. Si l'on se réfère aux différents travaux réalisés dans le domaine de la psychologie sociale (Leyens, 1979 ; Mannoni, 1998), le préjugé apparaît comme un jugement pré-défini relatif à un objet social donné et commun à l'ensemble des membres d'un groupe. L'adhésion à ce jugement se fait de manière automatique. Le préjugé correspond donc au degré zéro du regard critique porté sur une interprétation particulière de la réalité. Si, d'une part, une représentation est une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, disposant d'une fonction pratique en cela qu'elle encourage la construction d'une réalité commune et l'orientation, la gestion et l'organisation des conduites ; si, d'autre part, un préjugé est une construction mentale unifiée validée par les membres d'une même communauté, disposant, de par son caractère de simplification, d'une grande efficacité dans l'appréhension et la facilitation de la communication sociale, on peut dès lors supposer que la pensée préjudicative pénètre l'ensemble de la sphère des représentations, mais que toute représentation n'est pas forcément préjudicative. Le préjugé apparaît donc comme une composante infra-critique de la représentation : la notion de préjugé possède deux traits spécifiques, celui d'*autoritarisme* (adhésion immédiate) et celui de *jugement*, qui font d'elle un type particulier de représentation. On notera que, dans l'extrait 12, l'actualisation de ce qui pourrait être un préjugé représentationnel dispose d'une fonction argumentative non négligeable. En effet, il semblerait que l'informateur se dédise par avance d'une accusation qu'il s'attend à ce qu'on lui fasse (le fait de vouloir modifier son accent découle de la honte ressentie par rapport à celui-ci) : *mais pas du tout parce que c'était euh:: un accent:: POUR cacher l'accent*. S'il y a volonté de la part de l'informateur de ne pas être accusé de renier ce qu'il pense être une composante de sa *culture*, la place stratégique qu'il alloue à cet argument engendre l'idée que l'informateur dispose, d'une part, d'un préjugé mélioratif relatif à l'accent marseillais (découlant de l'idée véhiculée qu'il est socialement peu valorisant de ne pas assumer son accent), mais également, d'autre part, d'une connaissance selon laquelle il est tout à fait envisageable d'avoir honte de cet accent, comme en témoigne la démarche de l'informateur de transformer un éventuel contre-argument en une composante de sa propre argumentation. Cette dernière connaissance pourrait constituer le sous-bassement représentationnel du préjugé mélioratif selon lequel il importe d'être fier de son accent, et rejoint précisément la question de la normalité et de la normativité linguistique.

Nous disposons donc d'une triple dimension représentationnelle : ce qui est dit des pratiques, les implicites découlant de ce dire, et, enfin, les commentaires portant sur le dire relatif aux pratiques. Si les représentations s'élaborent *dans* et *par* le discours, il serait pertinent de nous en tenir à ce que les informateurs acceptent de dire de leurs pratiques. Toutefois, il faut prendre garde à ne pas oublier la relation interactionnelle existant entre représentation et pratique, l'une et l'autre s'influençant et se définissant mutuellement. Conséquemment, la pertinence de l'observation des représentations reposerait sur le double prise en compte des pratiques et des commentaires réalisés par ceux-là mêmes qui sont responsables de ces pratiques. Si ce double point de vue peut amener à

relever des représentations contradictoires, ou, tout du moins, conflictuelles, est absente la logique que nous pourrions attendre dans l'observation du système représentationnel des locuteurs. Il semblerait que les représentations, en tant que connaissances spontanées, et donc non scientifiques, se caractérisent par un fort degré d'*irrationalité*. Cet extrait nous permet ainsi de constater combien les RL sont des entités mouvantes, dont les frontières sont perméables. Notons toutefois que si le contenu représentationnel peut apparaître comme manquant d'une certaine cohérence, la construction discursive de ces contenus est empreinte d'une grande rigueur. Si les contenus des arguments proposés par l'informateur dans le cadre de l'extrait 12 peuvent sembler contradictoires, l'architecture argumentative est, quant à elle, solide. Ainsi, l'informateur prend comme point de départ une considération générale (*la culture française moi j'ai la culture française mais avant d'être française elle est provençale*) pour ensuite articuler ses arguments comme suit : *par contre* → *donc* → *mais pas du tout parce que* → *simplement parce que*. Par ailleurs, le caractère irrationnel qui sourd de l'observation du discours de certains informateurs découle d'une *analyse*. Or, les RL n'existent pas pour être analysées, mais bien pour lubrifier les interactions sociales et faciliter le partage d'une même réalité sociale. Ce que l'observateur peut interpréter comme une certaine incohérence quant aux savoirs véhiculés par les informateurs découle de la complexité même de la structure sociale au sein de laquelle évoluent ces derniers. L'accumulation des connaissances, parfois contradictoires, se justifierait ainsi par la diversité des situations sociales que les informateurs peuvent être amenés à rencontrer. Si l'on reprend les contenus véhiculés dans l'extrait 12, il serait possible d'envisager l'actualisation privilégiée de certaines connaissances en fonction du contexte social que connaît l'informateur à un moment *t* de son parcours : ainsi, l'informateur pourrait privilégier la mise en avant de la connaissance selon laquelle il est possible de modifier son accent face à des locuteurs parisiens, tandis qu'il mettrait en avant le fait qu'il n'a pas honte de son accent face à des locuteurs marseillais. L'irrationalité que nous avons pu relever deviendrait dès lors d'une grande cohérence. Les RL constituent autant d'outils sociaux co-construits par les acteurs, et comme tout outil, leur pertinence découle prioritairement de leur adéquation avec le contexte d'emploi. Ainsi, l'hétérogénéité des connaissances relatives à un même phénomène (ici, les variations diatopiques des habitudes articulatoires) se justifie par le fait que ces connaissances doivent permettre aux acteurs de gérer leurs comportements et d'assurer la réussite de leurs interactions dans des situations plurielles, en tenant compte de la diversité des caractéristiques sociales et culturelles des interactants.

5 Conclusion

S'il est possible d'identifier une voyelle grâce à ses formants, aucun parallèle n'est envisageable concernant les représentations. Seuls les faisceaux d'indices relevant des pratiques et des dire sur ces pratiques, les architectures de stratégies discursives, nous permettent d'approcher l'objet et le contenu des représentations. Par ailleurs, si nous nous intéressons spécifiquement aux RL, cela ne signifie pas pour autant que nos informateurs ne vont construire que des RL au sein de leurs discours. Nous devons nous attendre à être confrontée à un entrelacement de représentations de niveaux différents, certaines d'entre elles ne se rapportant pas forcément à la langue, mais également à tous les autres objets de la société concernée. Si l'observation et l'analyse des RL sont rendues ardues par la complexité même de l'objet d'étude, il n'en demeure pas moins qu'elles nous permettent d'éclairer certains mécanismes *socio-linguistiques*. En effet, en observant ce que les informateurs ont accepté de dire quant à leur accent, et donc en tentant d'accéder aux RL véhiculées, nous avons pu mettre en lumière certaines stratégies permettant aux acteurs de co-gérer les différences culturelles et linguistiques internes à leur communauté. Cette gestion commune repose sur l'enchevêtrement de connaissances participant, d'une part, à la mise en place d'une frontière entre l'*Ego* et l'*Alter*, et, d'autre part, au regroupement de spécificités rendant précisément possible la conviction d'appartenir à une même communauté. Ainsi, le stéréotype relatif à l'accent marseillais repose sur un figement lexical (*chantant*), tout comme la mobilisation de connaissances

métalinguistiques participe à la caractérisation d'une pratique spécifique, et conséquemment à la reconnaissance du groupe partageant cette pratique. Les apports lexicaux secondaires (§ 4.1), ainsi que les références faites à l'aspect prosodique (§ 4.2), peuvent également être interprétés comme une volonté de complexifier et/ou d'objectiver une représentation qui pourrait être perçue comme une évidence ; or, une évidence, si elle est solide de par sa stabilité, peut être rapidement remise en question de par son absence de justification, et devenir ainsi une menace quant à l'efficacité des savoirs concourant à la cohésion du groupe. Les mises en scène énonciatives (alternance des personnes et des instances énonciatives convoquées - § 4.2) révèlent l'importance de la mise en avant du groupe dans la volonté de caractériser une pratique linguistique, en présentant comme partagé un usage qui demeure malgré tout mis en mot par un membre particulier de ce groupe (l'informateur). Les réponses mimiques, hormis leur participation à la dimension stéréotypique de la représentation relative aux accents régionaux et leur rôle dans la construction de l'architecture argumentative (§ 4.3), sont révélatrices de la construction, dans le discours, de la *différence* : l'altérité apparaît ainsi dans la mise en pratique de ce que les informateurs identifient comme étant la pratique d'un groupe exogène (les locuteurs parisiens), mais également dans l'influence de cette pratique sur ce que partage l'*Alter* (les groupes exogènes) et l'*Ego* (la communauté linguistique marseillaise), à savoir *le français*. Ainsi, la façon de faire cohabiter le différent et le semblable (des pratiques différentes d'une même langue) réside dans le recours à des connaissances communes relatives à l'influence de cette diversité (les accents régionaux) sur l'unicité (*le français*). Les informateurs préservent la cohérence de leur groupe et intègrent l'altérité véhiculée par les autres groupes en co-construisant la connaissance selon laquelle les pratiques spécifiques à leur groupe sont plus respectueuses de la norme qui demeure commune à toutes les composantes de la communauté *langue française*. Ce n'est donc pas tant la pertinence des connaissances métalinguistiques mises en circulation par les informateurs qui importe (§ 4.4), mais bien plutôt leurs fonctions d'arguments dans l'élaboration d'une thèse commune selon laquelle les locuteurs marseillais parleraient *mieux* le français que les locuteurs des autres régions françaises. Enfin, nous avons pu noter que, s'il y avait co-élaboration de la distinction entre l'*Alter* et l'*Ego*, au niveau de la forme et du fond, cette frontière pouvait être fluctuante en raison même de la complexité inhérente à l'environnement social au sein duquel agissent les informateurs : se présentant comme simultanément français et provençaux (ex. 12), les informateurs se doivent d'avoir à leur disposition différents outils représentationnels leur permettant de gérer leurs comportements linguistiques en fonction de la situation et des acteurs qu'ils rencontrent. L'hétérogénéité des connaissances socialement partagées répond précisément à l'hétérogénéité de l'organisation sociale. Ainsi, en usant de diverses stratégies discursives (mises en scène énonciatives, gestion des rapports de places, organisation argumentative, choix lexicaux, activités de modulation discursive, gestion de la tension discursive) afin de définir leur accès et leur adhésion aux RL co-construites, les locuteurs négocient les connaissances nécessaires à la cohésion de leur groupe et justifient, ce faisant, la diversité des pratiques de par précisément leur appartenance à une communauté disposant de traits culturels communs. Cette négociation se conjugue avec l'intégration des différences linguistiques présentées comme autant d'échelons dans la hiérarchie des usages, dont la position haute demeure occupée par la norme de référence, à savoir *le français*, ou un français *idéal*. En conséquence, l'observation et l'analyse des RL constituent une fenêtre indispensable sur l'évaluation des conséquences des contacts entre langues (ou pratiques linguistiques différentes d'une même langue) sur la façon dont les locuteurs gèrent leurs comportements linguistiques : les RL relatives aux variations diatopiques des habitudes articulatoires, ainsi que leur rôle dans la construction d'une réalité linguistique partagée, définissent dans une large mesure la volonté, chez les locuteurs, de privilégier ce qu'ils pensent être l'usage le plus en adéquation avec les particularités de leurs groupes et la préservation de la fluidité des liens constitutifs de l'organisation sociale au sein de laquelle ils agissent.

Bibliographie

- Abric, Jean-Claude. 1976. *Jeux, conflits et représentations sociales*. Thèse de Doctorat. Aix-en-Provence : Université de Provence.
- Abric, Jean-Claude. 1994. Pratiques sociales, Représentations sociales. *Pratiques sociales et représentations* éd. par Jean-Claude Abric. Paris : Presses Universitaires de France.
- Abric, Jean-Claude. 1994a. Les représentations sociales : aspects théoriques. *Pratiques sociales et représentations* éd. par Jean-Claude Abric, 11-35. Paris : Presses Universitaires de France.
- Bernstein, Basil. 1971. *Class, Codes and Control. Theoretical Studies Towards a Sociology of Language*. Londres : Routledge et Kegan Paul.
- Blanche-Benveniste, Claire & André Valli. 1999. *Description du français parlé*. Aix-en-Provence : Université de Provence.
- Bouvier, Jean-Claude & Claude Martel (éds.). 1991. *Les Français et leurs langues*. Aix-en-Provence : Presses de l'Université de Provence.
- Boyer, Henri & Jean Peytard. 1990. Les représentations de la langue : approches sociolinguistiques. *Langue Française* 85. (Numéro spécial).
- Bres, Jacques. 1999. L'entretien et ses techniques. *L'enquête sociolinguistique* éd. par Louis-Jean Calvet et Pierre Dumont, 61-76. Paris : L'Harmattan.
- Calvet, Louis-Jean. 1998. Insécurité linguistique et représentations. Approche historique. *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone* éd. par Louis-Jean Calvet & Marie-Louise Moreau, 9-17. Paris : Didier Erudition. Coll. « Langues et développement ».
- Canut, Cécile. 1998. Activité épilinguistique et insécurité linguistique. *Une ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone* éd. par Louis-Jean Calvet & Marie-Louise Moreau, 39-48. Paris : Didier Erudition. Coll. « Langues et développement ».
- Doise, Willem. 1990. Les représentations sociales. *Traité de psychologie cognitive, 3. Cognition, représentation, communication* éd. par Rodolphe Ghiglione, Charles Bonnet & Jean-François Richard. Paris : Dunod.
- Francard, Michel. 1993. *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique*. Bruxelles : Communauté Française Wallonie-Bruxelles.
- Gajo, Laurent. 1997. Représentations du contexte ou représentations en contexte ? Elèves et enseignants face à l'apprentissage des langues. *Travaux Neuchâtelois de Linguistique* 27 : 9-27.
- Gajo, Laurent. 2000. Disponibilités sociales des représentations : approche linguistique. *Travaux Neuchâtelois de Linguistique* 32 : 39-53.
- Goffman, Erving. 1973. *Mise en scène de la vie quotidienne, 1 – La présentation de soi*. Paris : Editions de Minuit. Coll. « Le Sens Commun ».
- Gueunier, Nicole. 1978. *Les Français devant la norme : contribution à une étude de la norme du français parlé*. Paris : H. Champion. Coll. « Créoles et français régionaux ».
- Gueunier, Nicole. 2003. Attitudes and representations in sociolinguistics : theory and practice. *Sociolinguistics in France : Theoretical Trends at the Turn of the Century*, ed. by Andrée

- Tabouret-Keller & Françoise Gadet, 41-62. *International Journal of the Sociology of Language* 160. Berlin / New York : Mouton de Gruyter.
- Houdebine, Anne-Marie. 1982. Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain. *Le Français Moderne* 50 : 42-51.
- Houdebine, Anne-Marie (éd.). 1996. Imaginaire linguistique. *Travaux de Linguistique de l'Université d'Angers* 7.
- Jodelet, Denise (dir.). 1989. *Les représentations sociales*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1987. La mise en place. *Décrire la conversation* éd. par Jacques Cosnier et Catherine Kerbrat-Orecchioni, 319-352. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Labov, William. 1963. Les motivations sociales d'un changement phonétique. *Word* 19 : 273-309.
- Labov, William. 1966. *The social stratification of English in New-York City*. Washington D.C. : Center for Applied Linguistics.
- Le Dù, Jean & Yves Le Berre (éds.). 1995. Badume-standard-norme, le double jeu de la langue. *Cahiers du Groupe de Recherche sur l'Economie Linguistique de la Bretagne* vol. 10. Brest : Université de Bretagne Occidentale.
- Leyens, Jean-Philippe. 1979. *Psychologie sociale*. Bruxelles : Mardaga. Coll. « Psychologie et sciences humaines » (6^{ème} édition).
- Mannoni, Pierre. 1998. *Les représentations sociales*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Maurer, Bruno. 1999. Quelles méthodes d'enquête sont effectivement employées aujourd'hui en sociolinguistique? *L'enquête sociolinguistique* éd. par Louis-Jean Calvet et Pierre Dumont, 167-190. Paris : L'Harmattan.
- Milroy, Lesley. 1980. *Language and Social Network*. Oxford : Blackwell.
- Mondada, Lorenza. 1999. L'accomplissement de l'"étrangéité" dans et par l'interaction : procédures de catégorisation des locuteurs. *Langages* 134 : 20-34.
- Morin, Edgard. 1990. *Introduction à la pensée complexe*. Paris : ESF. Coll. « Communication et complexité ».
- Moscovici, Serge. 1961. *La Psychanalyse, son image et son public*. Paris : Presses Universitaires de France (2^{ème} édition, 1976).
- Moscovici, Serge. 1970. Préface. *La psychologie sociale, une discipline en mouvement* éd. par Denise Jodelet, Jean Viet & Philippe Besnard, 62-64. Paris : Mouton.
- Moscovici, Serge (éd.). 1994. *Psychologie sociale des relations à autrui*. Paris : Nathan.
- Mucchielli, Roger. 1990. *Le questionnaire dans l'enquête psychosociale*. Aubenas : ESF Ed. / Librairies Techniques. Coll. « Formation permanente en sciences humaines ».
- Oesch-Serra Cécilia & Bernard Py. 1997. Le crépuscule des lieux communs, ou les stéréotypes entre consensus, certitude et doute. *Travaux Neuchâtelois de Linguistique* 27 : 29-49.
- Petard, Jean-Pierre. 1999. Les savoirs en psychologie sociale : histoire, productions et usages. *Psychologie sociale* coord. par Jean-Pierre Petard, 18-68. Rosny : Bréal. Coll. « Grand Amphi ».
- Py, Bernard. 2000. Représentations sociales et discours. Questions épistémologiques et méthodologiques. *Travaux Neuchâtelois de Linguistique* 32 : 5-20.

- Py, Bernard. 2004. Le discours comme médiation : exemple de l'apprentissage et des représentations sociales. *Un parcours au contact des langues* éd. par Laurent Gajo & al., 241-251. Paris : Didier / Crédif. Coll. « Langues et apprentissage des langues ».
- Tabouret-Keller, Andrée (éd.). 1981. Regional Languages in France. *International Journal of the Sociology of Language* 29.
- Trognon, Alain & Janine Larrue. 1988. Les représentations sociales dans la conversation. *Connexion* 51 : 51-70.
- Trudgill, Peter. 1974. *The Social Differentiation of English in Norwich*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Vion, Robert. 1992. *La communication verbale. Analyse des interactions*. Paris : Hachette. Coll. « Hachette Université Linguistique » (Nouvelle édition, 2000).
- Vion, Robert. 2006. Dimensions énonciative, discursive et dialogique de la modalisation. *Processos Discursivos de Modalização*. Actas do III Encontro Internacional de Análise Linguística do Discurso. Universidade do Minho. Braga : Centro de Estudos Humanísticos, Coleção Hespérides Linguística 5.

Conventions de transcription

L1 locuteur

E1 enquêteur

: allongement vocalique

/ auto-interruption du discours

// hétéro-interruption du discours

+ pause

↑ intonation montante (placé après la syllabe concernée)

↓ intonation descendante (placé après la syllabe concernée)

= enchaînement rapide de parole

liaison inhabituelle

(rire) description du comportement para et non verbal

< > commentaire ou interprétation du transcripateur

< xxx ? > transcription incertaine

{xxx / yyy} hésitation entre deux transcriptions

XXX séquence inaudible

BONjour accentuation d'un mot, d'une syllabe

pas-du-tout prononciation saccadée

(en)fin partie non prononcée

XXX chevauchement de parole

d- mot interrompu

[zwip] transcription phonétique

[...] coupure dans la transcription de l'enregistrement

N.B. : les majuscules relatives aux noms propres ou aux sigles ne seront pas respectées pour ne pas être confondues avec l'accentuation d'une syllabe.